

DEPARTEMENT DU GARD  
COMMUNE DE MANDUEL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
Séance du 28 novembre 2023 - Délibération n°23-028**

**Objet : CCAS – Budget 2023 - Décision modificative n°1**

Le vingt-huit novembre deux mille vingt-trois, à dix-huit heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, convoqué le vingt-huit septembre précédent, s'est réuni au pôle social, résidence autonomie « Les marguerites », 32 rue Jeanne d'Arc, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GRANAT, Président.

PRÉSENTS : J-J. GRANAT, L. HEBRARD, C. CERVERO, M. MESSINES, H. JONQUIERE, J. MARTY, J. RAIMONDI.

A DONNE PROCURATION : N. ANDREO donne procuration à JJ. GRANAT

ABSENTS : M-F. ALLAMIGEON (aux questions n°1 à 7), S. BONO, F. BARON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. MESSINES

\* \* \*

Rapporteur : Jean-Jacques GRANAT, Président

Par délibération n°23-011 du 17 avril 2023, le conseil d'administration du CCAS a voté le budget primitif 2023. Au terme de cet exercice budgétaire, il convient de modifier le budget pour tenir compte des conditions effectives d'exécution des dépenses et recettes de fonctionnement.

Cette décision modificative consiste en des virements entre chapitres de la section de fonctionnement. Le montant de la section de fonctionnement demeure identique par rapport au vote du budget 2023. Le montant de la section investissement demeure inchangé.

En section de fonctionnement, il convient de :

- Augmenter les dépenses de 150,00 € pour le chapitre 66, afin de prendre en compte l'évolution des intérêts de l'emprunt à taux variable,
- Augmenter de 1.624,35 € les dépenses du chapitre 042, opérations d'ordre de transfert entre sections, permettant de régulariser les dotations aux amortissements 2023 réactualisés,
- Augmenter les recettes au chapitre 75 d'un montant de 1.774,35 € afin d'équilibrer la section de fonctionnement.

En section d'investissement, il convient de :

- Augmenter les recettes d'investissement de 1.624,35 € au chapitre 040 afin de régulariser les dotations aux amortissements 2023,
- Augmenter les dépenses d'investissement de 1.624,35 € au chapitre 21 afin d'équilibrer la section d'investissement.

Les modifications apportées par cette décision modificative sont synthétisées dans le tableau suivant :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
CHAP	LIBELLE	BP 2023	DM 2023	BP+DM 2023
	OPERATIONS REELLES			
011	Charges à caractère général	49.370,00 €	0,00 €	49.370,00 €
012	Charges de personnel	61.500,00 €	0,00 €	61.500,00 €
014	Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65	Charges de gestion courante	3.330,00 €	0,00 €	3.330,00 €
66	Charges financières	1.300,00 €	+ 150,00 €	1.450,00 €
67	Charges exceptionnelles	1.000,00 €	0,00 €	1.000,00 €
022	Dépenses imprévues			
	Sous-total	<b>116.500,00€</b>	<b>+ 150,00€</b>	<b>116.650,00 €</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3.500,00€	<b>1.624,35 €</b>	5.124,35
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00€	0,00 €
	<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT (A)</b>	<b>120.000,00€</b>	<b>+ 1.774,35€</b>	<b>121.774,35€</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
CHAP	LIBELLE	BP 2023	DM 2023	BP+DM 2023
	OPERATIONS REELLES			
013	Atténuation de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70	Produit des services du domaine	3.500,00 €	0,00	3.500,00 €
73	Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
74	Dotations et participations	42.000,00 €	0,00 €	42.000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	54.500,00 €	<b>+1.774,35 €</b>	56.274,35 €
76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €
002	Résultat reporté	20 000,00	0,00	20 000 ,00
	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT (B)</b>	<b>120.000,00€</b>	<b>+ 1.774,35 €</b>	<b>121.774,35€</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
CHAP	LIBELLE	BP 2023	DM 2023	BP+DM 2023
	OPERATIONS REELLES			
16	Emprunts	17.410,00 €	0,00 €	17.410,00 €
20	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
204	Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	61.000,00 €	<b>+1.624,35 €</b>	62.624,35 €
23	Immobilisations en cours	8.844,17 €	0,00 €	8.844,17 €
020	Dépenses imprévues			
	Sous-total	<b>87.254,17€</b>	<b>+ 1.624,35€</b>	<b>88.878,52 €</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00€	0,00 €
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT(A)</b>	<b>87.254,17 €</b>	<b>+ 1.624,35€</b>	<b>88.878,52€</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
CHAP	LIBELLE	BP 2023	DM 2023	BP+DM 2023
	OPERATIONS REELLES			
10	Dotations et réserves	29.736,62 €	0,00 €	29.736,62 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16	Emprunts	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4582	Opérations sous-mandat	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Sous-total	<b>29.736,62 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>29.736,62 €</b>
001	Excédent d'investissement	54.017,55 €	0,00 €	54.017,55 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040	Transfert entre sections	3.500,00 €	<b>+ 1.624,35 €</b>	5.124,35 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT (B)	<b>87.254,17 €</b>	<b>+ 1.624,35 €</b>	<b>88.878,52 €</b>

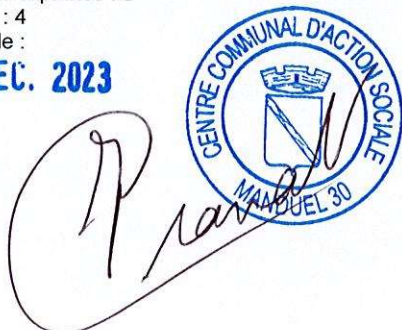
Vu le code général des collectivités territoriales ;  
Vu l'arrêté du 21 décembre 2022, relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;  
Vu le code de l'action sociale et des familles ;  
Vu la délibération n°23-011 du 17 avril 2023 adoptant le budget primitif 2023 ;  
Vu la délibération n°23-027 du 28 novembre 2023 relative à la dotation aux amortissements 2023 pour le CCAS de Manduel ;  
**Considérant** la nécessité de modifier le budget 2023 du Centre communal d'action sociale ;

Où l'exposé du rapporteur ;  
Après en avoir délibéré, et avoir voté à l'unanimité ;

**ARTICLE 1.** Le conseil d'administration approuve la décision modificative n°1 au budget primitif 2023 telle qu'annexée à la présente délibération.

Convocation : 24 novembre 2023  
Affichage ordre du jour : 24 novembre 2023  
Présents : 7  
Suffrages exprimés : 8  
Absents : 4  
Publiée le :

**04 DEC. 2023**



Pour extrait certifié conforme  
Le Président,  
Jean-Jacques GRANAT

La secrétaire de séance,  
Marie MESSINES

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Messines', with a horizontal line drawn underneath it.